
Présidence : Lituanie

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(866ème séance plénière)**

1. Date : Jeudi 9 juin 2011

Ouverture : 11 h 10

Clôture : 12 h 40

2. Président : Ambassadeur R. Norkus

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU COMMERCE DE MONGOLIE,
S. E. M. GOMBOJAV ZANDANSHATAR

Président, Ministre des affaires étrangères et du commerce de Mongolie, Hongrie-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/545/11/Corr.1), Fédération de Russie (PC.DEL/542/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/539/11), Kazakhstan, Thaïlande (partenaire pour la coopération), Azerbaïdjan, Afghanistan (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Procédure de sélection du Secrétaire général de l'OSCE : Autriche, Turquie, Suisse (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège) (PC.DEL/540/11), Chypre, Serbie, Arménie, Grèce, Fédération de Russie, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Italie, Portugal, Président (CIO.GAL/112/11 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Vendredi 10 juin 2011 à 10 heures, Neuer Saal